



A Cherbourg, le 08/01/2021

La parution du rapport «Gardette» en 2019, qui contenait ni plus ni moins que le transfert à l'horizon 2022-2024 au profit, en particulier, de la DGFIP, des principales taxes fiscales perçues par notre administration pour le compte de l'État, (TSVR, DAFN, TICFE, TICGN...), ensemble des missions exercées par le bureau fiscal de Cherbourg, a commencé à atteindre le moral du personnel.

Le contexte particulièrement anxiogène de la crise sanitaire actuelle n'a pas arrangé les choses.

Le clou a été enfoncé à l'annonce, le 20 octobre dernier, de la perte de la TICPE, mettant à mal le plan « secret » de l'administration qui aurait permis de maintenir tout ou partie des effectifs.

À la veille du premier janvier 2021, et la mise en application des missions « Brexit », les agents du Bureau Fiscal étaient lucides et plus que préoccupés. La perspective annoncée d'une programmation de 2 à 3 contrôles mensuels prescrits par le bureau de Caen, ne permettraient pas le maintien des 14 agents actuellement en place.

Le 13/11/2020, la CGT a été force de propositions en travaillant sur une fiche missions qui pourraient être dévolues au BFCIOD (Bureau Fiscal Contributions Indirectes Ouvert au Dédouanement), qui a encore toute sa place dans le paysage douanier.

Celle-ci a été présentée au Directeur Interrégional, le 11 novembre dernier, avec pour objectif que le bureau fiscal de Cherbourg redevienne bureau de douane.

Le Directeur Interrégional a été attentif, a enrichi les propositions et les a transmises à la Direction Générale.

Meilleurs Vœux

Le 08/01/2021, M. Balzamo nous a contacté par téléphone pour nous apprendre la bonne nouvelle. La proposition de transformation du bureau de Cherbourg est acceptée par la direction générale, et sera mis à l'ordre du jour du CT de mai ou juin.

Nous resterons vigilants quant à la suite, le nombre des agents nécessaires à l'exercice de ces missions « dédouanement » restant à définir.

Tout en gardant à l'esprit que la surcharge de travail engendrée, au bureau de Caen, par le Brexit, et ses applications qui dysfonctionnent, marque bien la nécessité de scinder le contrôle des deux ports de la Direction.